

Égalité de chances ? Une comparaison des conditions de vie des personnes âgées immigrées et “nationales”

Claudio Bolzman et Giacomo Vagni



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3062>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.3062

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2015

Pagination : 19-28

ISBN : 978-2-919040-30-8

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Claudio Bolzman et Giacomo Vagni, « Égalité de chances ? Une comparaison des conditions de vie des personnes âgées immigrées et “nationales” », *Hommes & migrations* [En ligne], 1309 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3062> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.3062

ÉGALITÉ DE CHANCES ?

UNE COMPARAISON DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES ET "NATIONALES"

Par CLAUDIO BOLZMAN, professeur, et GIACOMO VAGNI, assistant de recherche, Haute École spécialisée de Suisse occidentale et université de Genève, Pôle national de recherche "Surmonter la vulnérabilité : perspectives de parcours de vie".

L'amélioration des conditions de vie des nouveaux retraités perceptible en Suisse comme ailleurs en Europe exige, dans le cas des migrants, d'être fortement nuancée. Une enquête menée en 2012 dans plusieurs cantons suisses permet de mieux cerner leurs conditions de vie en fonction de leur nationalité, de leur parcours socioprofessionnel ou de leur état de santé. La démocratisation de la vieillesse, c'est-à-dire la possibilité pour des personnes ayant connu la migration de vieillir dans des conditions d'égalité des chances par rapport aux non-migrants, n'est pas un fait acquis.



Voici une question centrale pour les sociétés démocratiques : dans quelle mesure des personnes nées à l'étranger, et qui ont été recrutées pour travailler dans des emplois plutôt subalternes dans diverses sociétés européennes, ont des chances de vieillir dans des conditions socio-économiques et de santé semblables à celles des travailleurs "nationaux"¹ ? Nous prendrons comme exemple le cas de la Suisse, pays qui a connu une immigration très importante, notamment en provenance du sud de l'Europe, à partir des années 1950². La question qui nous intéresse prend tout son sens du fait que la

société suisse connaît un vieillissement général de sa population³.

Lorsqu'on observe les statistiques relatives à la population résidant en Suisse, on constate que, à la fin 2013, 1 432 000 personnes sur un total de 8 139 000 sont âgées de 65 ans et plus. Elles représentent 17,6 % du total de la population résidente⁴. Quant à la population de nationalité étrangère des mêmes classes d'âge, elle est au nombre de 151 000, soit 7,8 % de la population étrangère résidente. À titre de comparaison, cette proportion était de 4,8 % en 1980⁵.

1. Cet article s'inscrit dans une recherche réalisée dans le cadre du pôle national de recherche LIVES et du projet SINERGIA CRS11-129922, financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, que les auteurs remercient pour son soutien.

2. Étienne Piguet, *L'immigration en Suisse. Cinquante ans d'entre-ouverture*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004. 3. Philippe Wanner (dir.), *La Démographie des étrangers en Suisse*, Zürich, Seismo, 2012. 4. Office fédéral de la statistique, *Statistiques des étrangers en Suisse*, Neuchâtel, OFS, 2014. 5. Office fédéral de la statistique, *Statistiques des étrangers en Suisse*, Neuchâtel, OFS, 2010.

Le vieillissement démographique représente un défi considérable pour les sociétés européennes⁶. Ce défi semble avoir été relevé de manière plutôt satisfaisante, du moins jusqu'à la crise de 2008. Divers travaux publiés en Suisse et ailleurs en Europe ont mis en évidence une amélioration des conditions de vie des nouvelles cohortes atteignant l'âge de la retraite. Certains spécialistes considèrent cette tendance générale comme un indicateur de la démocratisation de la vieillesse. Pour le cas de la Suisse, Christian Lalive d'Épinay et *al.*, qui ont mené deux enquêtes de référence en Suisse francophone en 1979 et en 1994, écrivent : *"La condition des personnes âgées s'est profondément transformée. À âge égal, ces dernières sont aujourd'hui en meilleure santé et bénéficient de conditions matérielles d'existence bien renforcées. Elles manifestent*

La plupart des migrants restent, après la retraite, dans la société dans laquelle ils ont passé leur vie adulte.

un sentiment de bien-être supérieur à celui de la génération de 1979". Les auteurs ajoutent que la vie familiale des personnes âgées est devenue plus riche, qu'elles sont plus

actives et désireuses de profiter des possibilités offertes, et qu'elles sont devenues plus autonomes. Dans les mots des auteurs, il y a eu une *"embellie générale"*⁸. Mais ils reconnaissent que des besoins importants persistent, en particulier pour les personnes d'âge très avancé, notamment en matière de santé, de l'aide aux personnes économiquement faibles, du maintien à domicile et de l'accompagnement des isolés.

Il convient cependant de relever que ces résultats concernant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées ne sont pas, pour des raisons financières et linguistiques, basés sur des échantillons suffisamment importants ou représentatifs de la population des anciens travailleurs immigrés

qui, eux aussi, arrivent à l'âge de la retraite. Ces personnes, qui pour la plupart sont originaires de pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal) et de l'Est (États de l'ex-Yougoslavie, Turquie), représentent pourtant une fraction importante des ouvriers et employés en Suisse. Les études sur le vieillissement en Suisse ne reflètent donc pas la situation d'une partie importante de la population âgée issue des milieux sociaux les plus modestes. Afin de pallier ce manque, il s'agit de comprendre si la tendance générale à la démocratisation de la vieillesse s'applique également aux immigrés âgés.

La situation précaire des immigrés âgés

Les recherches sur la relation entre âge et migration ont mis en évidence l'existence d'un certain nombre d'autres facteurs suggérant d'accorder, dans les études sur le vieillissement, davantage d'attention aux anciens travailleurs immigrés et, plus généralement, aux immigrés âgés. Un de ces facteurs est que, contrairement aux idées reçues, la migration n'est pas une parenthèse que suivrait, en fin de compte, un retour au pays d'origine. En fait, la plupart des migrants restent, après la retraite, dans la société dans laquelle ils ont passé leur vie adulte⁹. Comme le souligne Abdelmalek Sayad, *"il n'y a pas d'immigration, même réputée de travail et exclusive-ment de travail (...), qui ne se transforme pas en immigration familiale, c'est-à-dire au fond en immigration de peuplement"*¹⁰. L'autre option est de faire des allers et retours entre les deux pays, séjournant une partie de l'année dans le pays de travail (souvent le pays du domicile officiel) et une autre dans le pays d'origine¹¹. La recherche européenne a également mis en lumière les conditions de vie plus précaires

6. Eurostat, *Structure et vieillissement de la population*, Bruxelles, Commission européenne, 2012. 7. Christian Lalive d'Épinay, Jean-François Bickel, Charles Maestre, Nathalie Vollenwyder, *Vieillesse au fil du temps. Une révolution tranquille*, Lausanne, Réalités sociales, 2000, p. 377. 8. *Ibid.*, p. 378. 9. Claudine Attias-Donfut, *L'Enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*, Paris, Armand Colin, 2006 ; Claudio Bolzman, Rosita Fibbi, Marie Vial, "What to do after retirement ? Elderly migrants and the question of return", in *Journal of Ethnic and Migrations Studies*, vol. 32, n° 8, 2006, pp. 1359-1375 ; Emmanuel Jovelin, Fatima Mezzouj, *Sociologie des immigrés âgés : d'une présence (im)possible au retour (im)possible*, Paris, éd. du Cygne, 2010. 10. Abdelmalek Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991, p. 19. 11. Ema Serra-Santana, "L'éternel retour ou l'impossible retour", in *Migrations société*, vol. 12, n° 68, 2000, pp. 77-84 ; Claudio Bolzman, "Ageing immigrants and the question of return: new answers to an old dilemma?", in John Percival (dir.), *Return Migration in Later Life*, Chicago, University of Chicago Press, 2013, pp. 67-87.

de ces immigrés âgés par rapport aux “nationaux” âgés. Cette situation se manifeste de plusieurs manières. Tout d’abord, par un taux élevé de départs précoces du marché du travail, pour des raisons de santé (accidents invalidants ou maladie) ou pour chômage de longue durée¹². Ensuite, par une situation de précarité financière, le revenu moyen des immigrés étant inférieur à celui des nationaux âgés¹³. Dans ce contexte, les femmes sont particulièrement défavorisées¹⁴. Enfin, par une mauvaise santé, en raison du caractère pénible des emplois occupés¹⁵. Paola Bollini et Harald Siem appellent ce phénomène l’*“effet du migrant épuisé”*¹⁶ : ces personnes souvent recrutées par le pays hôte précisément parce qu’elles étaient en bonne santé, et donc comme particulièrement aptes au travail, se retrouvent très affaiblies à l’âge de la retraite par des années de dur labeur. En comparant de manière systématique la situation des immigrés âgés avec celle de la population non immigrée, ces résultats peuvent-ils également être observés en Suisse ?

Il est aussi important de prendre en compte la dimension de la nationalité. Car l’obtention de la nationalité helvétique demeure un processus très long (douze ans de séjour ininterrompu) et socialement sélectif¹⁷. La majorité des immigrés espagnols, italiens et portugais ne l’ont pas obtenue. On peut se demander si les personnes devenues suisses ont connu de meilleures conditions socio-économiques et de santé que les autres immigrés de la même génération. En effet, l’accès à la citoyenneté implique aussi l’accès à l’égalité des droits et à une reconnaissance¹⁸ qui peut avoir une influence sur les autres dimensions de l’existence.

Cet article se fonde sur les données de l’enquête Vivre-Leben-Vivere (VLV), par le Centre interfacultaire de gérontologie et d’études des vulnérabilités (CIGEV) en 2012 dans cinq cantons suisses (Bâle, Berne, Genève, Tessin, Valais). Elle cherche à comprendre les conditions de vie et de santé de la population résidant en Suisse âgée de plus de 65 ans. L’échantillon principal de VLV se compose de 3 600 répondants de 65 ans et plus, tirés par échantillonnage aléatoire stratifié¹⁹. Afin de répondre à la diversité des trajectoires de vie des personnes âgées, VLV a mis en place un sous-projet mettant en lumière les conditions de vie des habitants issus de la migration. Ainsi, un échantillon composé de 930 répondants, dont environ 300 personnes immigrées, a été tiré dans les cantons de Genève et de Bâle, qui comportent le nombre le plus élevé d’étrangers âgés allophones parmi les cinq étudiés. Les populations cibles de ce sur-échantillon sont les migrants âgés de 65 à 79 ans d’origine espagnole, italienne ou portugaise. La distribution des caractéristiques sociodémographiques de ces populations, ainsi que des Suisses de l’échantillon, est présentée dans le tableau 1.

La proportion plus élevée de jeunes retraités parmi les Portugais reflète leur arrivée plus récente en Suisse (à partir des années 1980 principalement) par rapport à celle des Espagnols et des Italiens, déjà présents dans les années 1960 et 1970.

Malgré les années passées en Suisse, une fraction significative des immigrés âgés issus du sud de l’Europe connaissent une situation matérielle précaire, ce qui est bien moins souvent le cas chez les répondants de nationalité suisse.

12. Martine Dorange, “La sortie d’activité des travailleurs migrants”, in *Écarts d’identité*, n° 87, 1998, pp. 56-58 ; Claudio Bolzman, Rosita Fibbi, Marie Vial, “Les Italiens et les Espagnols proches de la retraite en Suisse. Situation et projets d’avenir”, in *Gérontologie et société*, n° 91, 1999, pp. 137-151. **13.** Nadia Alidra, Abdellatif Chaouite, Tasse Abye, “France”, in Naina Patel (dir.), *Minority Elderly Care in Europe. Country Profiles*, Leeds & London, PRIAE, 2003 ; Naina Patel, (dir.), *op. cit.* ; Anibal De Almeida, “Cinquante ans après leur arrivée en France, les Portugais parviennent à l’âge de la retraite”, in *Gérontologie et société*, n° 139, 2011, pp. 161-178. **14.** Rosita Fibbi, Claudio Bolzman, Marie Vial, “À l’écoute des femmes immigrées : témoignages et mémoire”, in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 17, n° 1, 2001, pp. 127-150. **15.** Abdul Ba, Mohamed Bousnane, Fatima Skanari, *Le Vieillessement dans l’immigration. L’oubli d’une génération silencieuse*, Paris, L’Harmattan, 2009 ; Omar Samaoli, “Vieillesse des immigrés : quelques interrogations d’actualité”, in *Gérontologie et société*, n° 139, 2011, pp. 67-75. **16.** Paola Bollini, Harald Siem, “No real progress towards equity : health of migrants and ethnic minorities on the eve of the year 2000”, in *Social Science and Medicine*, n° 41, 1995, pp. 819-828. **17.** Brigitte Studer, Gérald Arlettaz, Regula Argast, *Le Droit d’être suisse. Acquisition, perte et retrait de la nationalité de 1848 à nos jours*, Lausanne, Antipodes, 2013. **18.** Dominique Schnapper, Christian Bachelier, *Qu’est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, 2000. **19.** Pour les caractéristiques techniques de l’échantillon, voir Stefano Cavalli, Delphine Fagot, Michel Oris, Aude Tholomier, “Construction des indices de fragilité et dépendance”, in *Notes VLV*, n° 2, 2013.

/// Tableau 1. Caractéristiques de l'échantillon

	SUISSES ORIGINE	NATURALISÉS	NATURALISÉS SUD	ITALIENS/ ESPAGNOLS	PORTUGAIS	TOTAL
CANTON						
Genève	43,2	53,2	71,7	62,1	98,4	504
Bâle	56,8	46,8	28,3	37,9	1,6	426
GENRE						
Femme	49,8	64,9	50	46,9	52,5	472
Homme	50,2	35,1	50	53,1	47,5	458
GROUPES D'ÂGE						
65-69 ans	36,4	25,5	32,6	35,4	50,8	333
70-74 ans	32,7	36,2	39,1	36,2	32,8	319
75-79 ans	30,9	38,3	28,3	28,4	16,4	278
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	486	94	46	243	61	930

Trajectoires socioprofessionnelles : la hiérarchie des arrivées et des nationalités

Le tableau 2 présente les types de métiers exercés en début et en fin de carrière par les différents groupes nationaux (pourcentages en colonne). Ce tableau montre clairement une distribution très inégale des trajectoires professionnelles entre "Suisse" et "étrangers" dans le cadre d'un marché du travail segmenté²⁰. Cependant, il existe une hiérarchie entre les immigrés du Sud selon l'ancienneté de leur présence dans la société suisse. Ainsi, les Espagnols et les Italiens ont bénéficié d'une mobilité ascendante plus importante que les Portugais au cours de leur carrière professionnelle. Il y a, par ailleurs,

des inégalités de trajectoires entre les naturalisés. Ceux du Sud se rapprochent de la situation professionnelle des Suisses de naissance au cours de leur carrière, alors que les autres naturalisés, souvent issus des pays du Nord, occupent des positions professionnelles plus élevées que les Suisses de naissance. Comment expliquer ces différences et quels sont leurs effets sur le plan socio-économique ?

Capital culturel et situation socio-économique : une distribution inégale

Un des facteurs explicatifs de divers types de trajectoires professionnelles est la répartition inégale du capital culturel²¹ entre les diverses catégories analysées. Le tableau 3 montre, en effet, une très nette inégalité de distribution de ce capital entre

20. Michael J. Piore, *Birds of Passage. Migration Labour in Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge university press, 1979.

21. Pierre Bourdieu, "Les trois états du capital culturel", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, n° 1, 1979, pp. 3-6.

/// Tableau 3. Distribution des capitaux par groupes nationaux

	SUISSE ORIGINE	NATU- RALISÉS	NATURALISÉS SUD	ITALIENS/ ESPAGNOLS	PORTU- GAIS	TOTAL*	PDR'
Éducation							17
Primaire	5,6	5,5	8,9	53,1	70,4	202	
Secondaire	76,6	61,5	75,6	43,2	25,9	577	
Universitaire	17,8	33	15,6	3,7	3,7	134	
PARLE AU MOINS UNE LANGUE NATIONALE							0
Ne parle ni le français ni l'allemand	0,6	2,1	0	19,8	26,2	69	
Parle le français ou l'allemand	99,4	97,9	100	80,2	73,8	861	
JOINDRE LES DEUX BOUTS							28
Difficilement	11,1	15,4	18,2	31,6	52,5	179	
Facilement	88,9	84,6	81,8	68,4	47,5	723	
APPARTEMENT NOMBRE DE PIÈCES							8
1 à 2 pièces et demie	10,6	11,8	15,6	28,3	27,9	154	
3 à 4 pièces et demie	56,7	58,1	48,9	60	59	530	
5 pièces et plus	32,7	30,1	35,6	11,7	13,1	238	
PATRIMOINE (CHF)							181
Rien ou presque rien	10,1	14,9	10,9	21	41	144	
Moins de 60 000 frs	10,3	17	13	12,3	36,1	124	
Entre 60 000 et 150 000 frs	15,2	16	10,9	11,1	13,1	129	
Entre 150 000 et 500 000 frs	20	7,4	21,7	18,5	1,6	160	
Entre 500 000 et 1 million de frs	14,2	11,7	8,7	4,1	0	94	
+ de 1 million de frs	16	9,6	8,7	2,5	1,6	98	
Pas de réponse	14,2	23,4	26,1	30,5	6,6	181	
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		
	486	94	46	243	61	930	

Notes : PDR* – Pas de réponse, en nombres absolus. Total* – en nombres absolus.

des emplois subalternes peu qualifiés, pour lesquels ni un niveau de formation très élevé, ni des connaissances linguistiques n'étaient requis²². Seule une fraction restreinte d'entre eux a pu exercer des métiers plus qualifiés pour lesquels davantage de diplômes et de connaissances linguistiques étaient demandés. C'est parmi eux que l'on retrouve les naturalisés du Sud. On observe également une segmentation importante du recrutement de la main-d'œuvre immigrée, puisque les autres naturalisés sont même proportionnellement plus nombreux à avoir un niveau d'instruction tertiaire que les Suisses de naissance et, comme on l'a vu, ils sont surreprésentés dans des professions très qualifiées. Les inégalités de capital culturel et de trajectoire professionnelle s'expriment aussi au niveau des divers indicateurs concernant la situation socio-économique des répondants. L'indicateur synthétique concernant la difficulté à joindre les deux bouts avec le revenu à disposition met en évidence qu'un tiers des Espagnols/Italiens et la moitié des Portugais se trouvent dans une situation difficile, alors qu'un Suisse de naissance sur dix et environ un naturalisé sur sept (des deux catégories) ont des problèmes pour couvrir leurs dépenses.

En ce qui concerne la fortune des répondants, nous trouvons des tendances analogues à celles observées pour les autres variables économiques. Les étrangers d'Europe du Sud ne peuvent pas compenser leur faible revenu par une fortune accumulée lors des années de travail en Suisse. En effet, quatre Portugais sur dix disent ne posséder aucun ou presque aucun patrimoine, ce qui est le cas de deux Espagnols et de deux Italiens sur dix et d'environ une personne de nationalité suisse sur dix. À l'autre extrême, on trouve 16 % de millionnaires chez les Suisses de naissance, près de 10 % chez les Suisses par acquisition, et environ 2 % chez les Espagnols, les Italiens et les Portugais.

Autre indicateur de pauvreté : un répondant portugais sur cinq est bénéficiaire de prestations complémentaires contre moins de un sur dix pour les autres catégories. Les prestations complémentaires

sont octroyées pour compléter le revenu des personnes âgées dans le besoin. Il faut en faire la demande. À l'autre extrême, les avoirs financiers et autres revenus liés à un patrimoine sont des types de revenus peu répandus chez les immigrés "étrangers". En revanche, 40 % des Suisses de naissance et 30 % des naturalisés possèdent une forme de revenu provenant d'un placement financier.

Enfin, en ce qui concerne le nombre de pièces du logement, 28 % des Espagnols, des Italiens et des Portugais vivent dans des appartements de une à deux pièces et demie, alors que la proportion est de 15 % pour les naturalisés du Sud et de 11 % pour les Suisses de naissance et les autres naturalisés. L'appartement est le type de logement majoritaire dans des cantons urbains comme Genève et Bâle. À l'autre extrême, un tiers des personnes de nationalité suisse disposent d'un logement d'au moins cinq pièces, ce qui est le cas d'un peu plus de un Espagnol, un Italien et un Portugais sur dix.

Ainsi, les conditions matérielles de la vie, que ce soit en termes de revenu, de fortune ou de logement, sont inégalement réparties selon la nationalité actuelle des répondants. Malgré les années passées en Suisse, une fraction significative des immigrés âgés issus du sud de l'Europe connaissent une situation matérielle précaire, ce qui est bien moins souvent le cas chez les répondants de nationalité suisse. Par ailleurs, on trouve une proportion plus importante de répondants en situation de précarité socio-économique parmi les Portugais, arrivés plus récemment, que chez les Espagnols et les Italiens. Qu'en est-il en matière de santé ?



Conditions de vie et évaluation de la santé

Invités à évaluer leur état de santé, un cinquième des Portugais âgés et un sixième des Espagnols/Italiens âgés se considèrent en mauvaise santé. Cela est le cas de 13% des personnes naturalisées, de

22. Étienne Piguet, *L'Immigration en Suisse*, op. cit.

/// Tableau 4. Distribution des indicateurs de santé par groupes nationaux

	SUISSE ORIGINE	NATURALISÉS	NATURALISÉS SUD	ITALIENS/ ESPAGNOLS	PORTUGAIS	TOTAL
ÉTAT CIVIL						
Mariés	64,4	63,8	63	71,2	52,5	607
Divorcés, séparés, veuf-ves	28,8	33	30,4	22,6	44,3	267
Célibataires	6,8	3,2	6,5	6,2	3,3	56
INDICE DE WANG						
Dépressifs	8,3	22,3	22,7	28,9	29,5	158
Inquiets	20,8	23,4	18,2	24,7	29,5	207
Bonne santé psychique	70,9	54,3	59,1	46,4	41	554
SANTÉ AUTO-ÉVALUÉE						
Mauvaise	5,4	12,8	10,9	15,4	21,3	93
Satisfaisante	27,9	29,8	32,6	43,8	47,5	311
Bonne	66,7	57,4	56,5	40,8	31,1	517
SANTÉ AUTO-ÉVALUÉE CONCERNANT LE PARTENAIRE						
Mauvaise	6,4	13,4	9,4	20	33,3	82
satisfaisante	28,5	35,8	40,6	33,9	27,8	206
Bonne	65,1	50,7	50	46,1	38,9	371
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	486	94	46	243	61	930

11 % des personnes naturalisées du Sud et de seulement 5 % des Suisses de naissance. Nous trouvons des pourcentages inversés en ce qui concerne les personnes qui se considèrent en bonne santé²³. Les tendances pour ce qui est de l'évaluation de la

santé du conjoint/partenaire du répondant vont dans le même sens. On constate, cependant, que la proportion de répondants portugais, espagnols et italiens estimant que leur partenaire est en mauvaise santé est supérieure à la proportion de

²³. La proportion plus élevée de personnes de nationalité portugaise en mauvaise santé peut être en lien avec les métiers exercés, mais aussi avec une proportion plus élevée de personnes ayant connu une rupture du couple : veuvage, divorce ou séparation (voir tableau 4).

celles qui évaluent leur propre santé comme mauvaise. En revanche, chez les répondants de nationalité suisse, la proportion est assez proche pour les deux catégories.

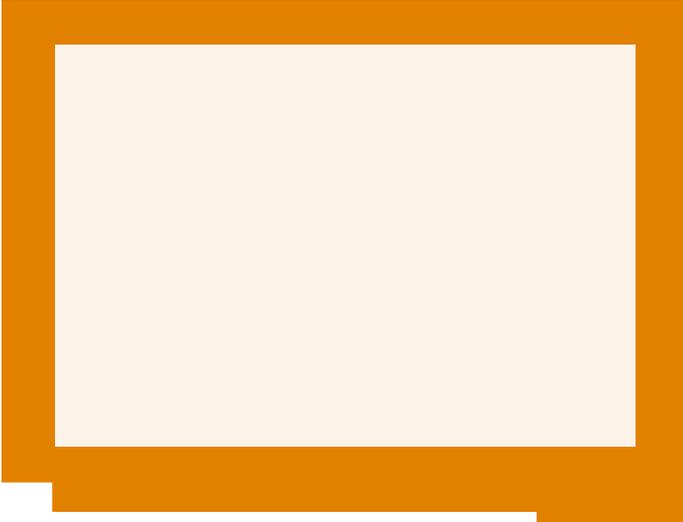
Pour ce qui est de l'indice de Wang sur la santé mentale²⁴, la frontière passe cette fois-ci davantage entre les migrants et les non-migrants. Les Suisses de naissance se distinguent par le très faible pourcentage de "dépressifs" (8 %), comparé à ceux des Suisses par naturalisation (22 %) et des Portugais, des Espagnols et des Italiens (29 %). On constate donc que, même pour les naturalisés, la migration n'a pas été un processus simple et que tous paient les efforts consentis pendant une bonne partie de leur vie active en termes de santé mentale durant leur retraite. En effet, bien que la situation économique des deux catégories de naturalisés soit nettement meilleure que celle des immigrés "étrangers", leur perception et leur vécu des problèmes et enjeux du quotidien (et de l'avenir) ne le sont pas pour autant. Des conditions de vie plus avantageuses ne produisent pas forcément des vieillesse "plus heureuses" et l'exemple des naturalisés est frappant à cet égard.

Les indicateurs de santé révèlent des conditions de bien-être psychique et physique très inégales mais les situations sont plus complexes qu'en termes socio-économiques. Pour ce qui est de cette dimension, ce sont clairement les Suisses de naissance qui jouissent d'un meilleur état de santé par rapport à l'ensemble des migrants.

Conclusion

L'observation des trajectoires professionnelles précédant la retraite et de la situation socio-économique et de santé des personnes âgées amène au constat d'une influence importante du parcours de vie antérieur sur les conditions de vie pendant la

vieillesse. D'une certaine manière, on peut constater que les inégalités vécues durant la vie adulte se cumulent et se cristallisent pendant cette nouvelle étape. Les inégalités de ressources (éducatives, économiques, culturelles, etc.) au début de la vie active peuvent s'additionner tout au long du



Youcef Ferkous à côté de la résidence Parme-Loiret où il est hébergé temporairement en attendant son nouveau logement, 30 mars 2015 © CAMILLE MILLERAND

parcours de vie en fonction de la structure d'opportunités (politiques d'immigration, d'emploi, de formation, etc.) des sociétés et des logiques de mobilisation des ressources des individus.

Dans le cas de la Suisse, on constate que, pour ce qui est des conditions de vie, il n'y a pas une vieillesse immigrée, mais une pluralité de vieillesse. Trois facteurs semblent jouer un rôle important dans les trajectoires et les situations observées : une politique de recrutement différencié de la main-d'œuvre selon les origines nationales (avec une préférence accordée aux travailleurs peu qualifiés du sud de l'Europe et aux travailleurs avec un niveau d'instruction élevé du nord de l'Europe), la durée du séjour dans le pays, les possibilités d'accéder à

²⁴ Richard L. Wang, Sharon Treul, Luca Alverno, "A brief self-assessing depression scale", in *The Journal of Clinical Pharmacology*, n° 15, 1975, pp. 163-167 ; Stefano Cavalli, Delphine Fagot, Michel Oris, Aude Tholomier, "Construction des indices de fragilité et dépendance", *op. cit.*

la nationalité suisse. Les personnes naturalisées, du nord de l'Europe pour la plupart, ont une trajectoire professionnelle et une situation économique aussi bonnes, voire presque meilleures, que les Suisses de naissance. Les naturalisés du sud de l'Europe, souvent résidents de longue date, ont connu une mobilité professionnelle ascendante et ont une situation socio-économique qui tend à se rapprocher de celle des Suisses de naissance. Les Espagnols et les Italiens qui résident aussi de longue date en Suisse, mais qui n'ont pas accédé à la nationalité suisse, ont connu une certaine amélioration de leur statut socioprofessionnel entre le début de leur carrière et la fin de leur vie active, mais leurs conditions de vie après la retraite sont plus modestes que celles des Suisses de naissance et des naturalisés. Enfin, les derniers arrivés, les Portugais restés étrangers, sont ceux qui ont connu le moins de mobilité ascendante dans leur carrière professionnelle et on trouve parmi eux la proportion de personnes en situation de précarité socio-économique la plus élevée. La sélectivité de l'accès à la nationalité et la dynamique de légitimation des plus "anciens" rappellent le travail classique de Norbert Elias et John L. Scotson sur la difficulté des derniers arrivés (les outsiders) à franchir les barrières fixées par les "établis"²⁵. Cette relation complexe et mouvante entre "nous" et "eux" peut être décelée en filigrane à la lecture

des indicateurs de l'état de santé. Sur ce plan, la distance entre Suisses de naissance et immigrés est plus importante qu'en termes socio-économiques. Même si les Suisses par naturalisation se portent globalement mieux que les immigrés restés étrangers, ils payent davantage que les Suisses de naissance les efforts consentis pour se faire une place socialement valorisée dans la société de résidence. Ainsi, le pourcentage de "dépressifs" parmi eux est presque aussi élevé que celui des immigrés du Sud restés étrangers.

Cet article a permis, nous l'espérons, de mieux saisir le rôle de certains indicateurs dans l'analyse des inégalités lors de la vieillesse. Néanmoins, certaines variables importantes n'ont pas pu être examinées de manière systématique faute de place. C'est le cas du facteur genre : les différences et inégalités entre hommes et femmes peuvent être très significatives tant en termes de trajectoire que dans l'analyse de la vieillesse.

Pour mieux comprendre les implications du vieillissement dans nos sociétés, il devient très important d'inclure aussi dans les enquêtes les personnes immigrées elles-mêmes. Même si des efforts sont nécessaires quant à la traduction et à la passation des questionnaires, ce travail est indispensable pour informer les politiques publiques afin qu'elles puissent tenir compte de la diversité des situations et des besoins. ■

²⁵. Norbert Elias, John L. Scotson, *The Established and the Outsiders. A Sociological Enquiry into Community Problems*, London, Sage Publications, 1994.